

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^l
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 39 minut. soir, Omnibus.
3 — 43 — — Express.
3 — 19 — matin, Poste.
8 — 52 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
12 heures 50 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 44 minut. mat. Express.
11 — 42 — matin, Omnibus.
6 — 11 — soir, Omnibus.
9 — 20 — — Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
2 heures 47 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 42 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Pays*, sous la signature Escudier :
« On nous communique des nouvelles de Rome
contenant quelques détails sur l'allocation pronon-
cée par Sa Sainteté dans le dernier consistoire des
cardinaux.

» Si ces renseignements sont exacts, une partie
notable de l'allocation aurait été consacrée à com-
battre une brochure publiée il y a quelque temps à
Paris sous ce titre : *le Pape et l'Empereur*.

» Nous avons été les premiers à signaler cette
brochure, non-seulement comme étant, au su de
tout le monde, une œuvre individuelle, mais comme
contenant des principes historiques ou moraux à
peine dignes de l'attention et de la critique des gens
sérieux.

» Les journaux, qui se sont occupés comme nous
de cette brochure, n'en ont pas porté un jugement
différent du nôtre.

» Il est donc à regretter qu'on n'ait pas été mieux
informé à Rome de l'origine et du caractère d'un
écrit qui méritait fort peu, à tous égards, l'attention
du Saint-Père, et qui, dans aucun cas, ne pouvait
raisonnablement inspirer l'idée d'en faire remonter
la responsabilité jusqu'aux sphères du pouvoir.

» En tout cas, il n'est guère permis d'ignorer
que la législation française sur la presse n'autorise,
dans aucune circonstance, la censure préventive, et
que les écrits, quels qu'ils soient, ne sauraient être
poursuivis qu'après le délit consommé, c'est-à-dire
après publication.

» Or la brochure dont il est question ici était par
elle-même peu digne de l'attention publique. »

Le roi Victor-Emmanuel est de retour à Turin.
S. M., au-devant de laquelle était allé un ministre
(le télégraphe ne nous dit point si c'était M. de
Cavour), a été reçue par la municipalité et la garde
nationale qui était sous les armes. Le journal offi-
ciel a publié le décret de dissolution de la chambre
des députés.

Nous avons déjà mentionné à plusieurs reprises
le fait d'une sorte de manifestation qui a eu lieu à
Rome en faveur de l'unification de l'Italie. Il n'y
avait à attacher aucune importance à ces désordres
qui n'ont en effet aucune gravité.

Les nouvelles que nous recevons de Gaëte por-
tent qu'à la date du 26, le feu des assiégeants avait
causé de grands ravages dans la partie de la ville
dite la ville haute.

La partie essentielle des fortifications n'avait pas
été sérieusement endommagée.

Le roi s'était néanmoins abrité derrière le bastion
Philipstadt, et c'est de là qu'il continuait à diriger
la défense. (Le Pays.)

Le bruit courait, à Naples, le 28, que la flotte
française avait quitté Gaëte et que les navires ita-
liens se dirigeaient vers cette place. — Havas.

La *Presse*, de Vienne, publie la dépêche télégra-
phique suivante, de Pesth, 29 décembre :

« D'après une communication officielle, S. M.
l'Empereur a décidé, hier, l'union complète de la
Woiwodie avec la Hongrie. »

On mande de Pesth : L'ordonnance impériale (por-
tant réunion de la Woiwodie et du Banat à la Hon-
grie) se fonde, dans son motif, sur les droits
reconnus de la couronne de Hongrie. Les droits et
prétentions de la nation serbe devront être formulés
par la députation serbe et seront soumis à la pro-
chaine diète de Hongrie comme propositions royales.

La *Gazette de Vienne*, du 30 décembre, annonce
la nomination du Tafelrath Mazuranio à la prési-
dence des dicasteries provisoires de la cour croato-
slavonienne, dont l'établissement a été décidé.

D'après la *Gazette autrichienne*, le comte de
Mennsdorff prendrait la direction du ministère des
affaires étrangères; M. de Schmerling serait prési-
dent du conseil des ministres. — Havas.

Nous apprenons que le général Montauban a déjà

commencé à faire partir pour la France une partie
du corps expéditionnaire dont il a le commande-
ment en Chine.

Cette information s'accorde avec la nouvelle
reçue de Toulon et qui annonce que le transport à va-
peur la *Seine* est arrivé dans ce port avec un nom-
breux personnel évacué de Chine et de Cochinchine.

D'autre part, nous sommes informés que le va-
peur *l'Ulloa*, qui devait porter en Chine du person-
nel et du matériel, n'a appareillé qu'avec le matériel,
l'envoi des troupes ayant été jugé inutile.

Des sœurs de charité ont été embarquées sur
l'Ulloa pour aller donner leurs soins aux malades ou
aux blessés dans les hôpitaux de Chine. (Le Pays.)

NOUVELLES DE CHINE.

On lit dans le *Moniteur* :

Nous avons reçu quelques détails sur les cérémo-
nies qui ont accompagné ou suivi la signature des
traités avec l'empire chinois; ils complètent les
renseignements contenus dans la dépêche de M. le
baron Gros, datée de Péking, 7 novembre, et pu-
bliée dans le *Moniteur* des 26 et 27 de ce mois.

Le 24 octobre, les Anglais ont voulu entourer la
cérémonie de la signature du traité de paix conclu
entre la Grande-Bretagne et la Chine de tout le pres-
tige militaire dont ils pouvaient disposer. Un escadron
de dragons de la reine, magnifique troupe dont la
tenue est très-remarquable, formait avec un déta-
chement de Sikhs montés, l'escorte de cavalerie.

L'infanterie se composait de deux régiments de
500 hommes chacun et de Sikhs à pied. Lord Elgin
est entré à Péking en chaise, entouré de seize por-
teurs revêtus des plus riches costumes. Les détails
du cérémonial ont paru motiver des pourparlers as-
sez longs.

Le lendemain 25, a eu lieu la signature du traité
conclu entre la France et l'empire chinois. L'ambas-
sadeur de France s'était rendu chez le général de
Montauban, et c'est du quartier-général français que
le cortège est parti pour se rendre au Yamoun ou

FEUILLETON

LES COUREURS D'AVENTURES.

L'AVENTURIER.

(Suite.)

CHAPITRE II. — LA BOÎTE AUX LETTRES.

En apercevant l'aspirant de marine, qu'elle s'attendait
à rencontrer, Elisa ne joua point la surprise; mais elle
posa sur ses lèvres un doigt qui commandait le silence.
Frédéric resta muet; ses regards suppliants demandaient
une réponse à la lettre qu'il avait écrite; cette réponse
tomba à ses pieds.

La jeune fille le vit la ramasser et rougit. Frédéric
tremblait de bonheur; cependant avec une présence d'es-
prit dont il ne se croyait pas capable :

— C'est ici, dit-il, en montrant une fente de la
rampe, c'est ici que je glisserai....

Il n'avait point fini de parler, que la voix criarde de la
bonne se fit entendre :

— Mademoiselle! votre maman m'a recommandé de
vous prier de rentrer tout de suite, ou plutôt de ne pas
vous laisser sortir.

— A quoi bon m'appeler? répondit Elisa du ton le
plus simple, vous voyez bien que je monte.

Frédéric s'était prudemment esquivé en sens contraire.

Malgré son brûlant désir de dévorer le billet de la jeune
fille, il n'osa point se diriger vers sa chambre avant
d'avoir entendu fermer à double tour la porte de M^l
Branteuil.

On a parfaitement le droit de trouver notre héroïne
fort mal élevée; mais on n'a pas oublié que notre scène
se passe l'an VII de la *République une et indivisible* (ce
qui, par parenthèse, n'empêcha pas la dite république
d'être fort divisée, comme chacun sait).

La réponse d'Elisa était conçue en ces termes :

« Si vous aviez eu l'audace de m'écrire un mois plus
tôt, comme vous venez de le faire, monsieur Frédéric,
bien certainement j'aurais déchiré votre lettre je ne l'au-
rais pas acceptée. Mais on vous a banni de ma présence,
nous avons perdu nos douces réunions de chaque soir,
et vous, vous avez loyalement essayé d'obtenir un arrêt
moins sévère, en déclarant vos honorables intentions. »

« J'ai tort de vous répondre, je le crains. D'abord j'ai
hésité en pleurant, j'ai voulu résister à la tentation,
et puis j'ai relu votre lettre, et ma tristesse m'a conseillé
de calmer la vôtre. »

« Vous auriez été heureux de réussir, dites-vous; vous
me questionnez, vous voulez que je trahisse la pensée de
mon cœur, que je parle sérieusement.... »

« Sérieusement.... Puis-je parler autrement désor-
mais? »

« Depuis que vous avez cessé de venir, j'ai perdu ma
gâté; je ne saurais dire la vérité en riant; je suis triste
jusqu'au fond de l'âme. C'est pourquoi, je l'avouerai, il

me semble que j'aurais été bien heureuse.

« Vous me demandez une espérance, à moi, pauvre
fille sans avenir, sans fortune, sans protecteur!... Vous
voyez que j'ai bien réfléchi; je n'avais jamais songé à
tout cela avant ces jours derniers.... Quelle espérance
puis-je vous donner? »

« Seulement vous implorez en grâce une réponse, vous
assurez qu'elle adoucira l'amertume de vos regrets; —
cette réponse, la voici; puisse-t-elle avoir la vertu que
vous lui supposez!... Mais moi, qui me consolera? qui me
rendra ma joyeuse insouciance? qui me rendra le bon-
heur? »

« ELISA. »

— Qui? Mais ce sera moi! s'écria l'aspirant en couvrant
de baisers l'écriture de la jeune fille. Oh! elle m'aime!
elle m'aime; je ne puis plus en douter. Ce n'est pas
comme autrefois; le sourire sur les lèvres, en joutant
d'esprit et de raillerie maligne, qu'elle accueille mes dé-
clarations; elle ne cherche point à dissimuler sa pensée;
elle avoue qu'elle est triste, triste de ne plus me revoir.

L'aspirant se hâta de répondre en ces termes :

« Votre lettre, bonne et douce Elisa, me met au comble
du bonheur, et mon cœur remercie la main qui nous
sépare, car enfin, vous ne le cachez plus, vous m'aimez!

« Vous m'aimez comme je vous aime; mon absence
vous attriste, vous regrettez aussi ces entretiens du soir
dans lesquels je plaçais toute ma joie. »

« Votre mère, en repoussant mon vœu le plus cher, m'a
donc valu cet aveu qui remplit mon âme. Malgré la du-
reté de ses refus, je lui en dois une profonde gratitude.

palais des affaires étrangères, situé très-loin dans la ville de Péking.

Une escorte d'honneur accompagnait le baron Gros, ambassadeur de S. M. l'Empereur des Français, et le général de Montauban. Elle se composait d'un détachement de spahis avec burnous rouge, et d'un détachement de chasseurs d'Afrique. Un escadron complet d'artillerie à cheval fermait la marche. La tenue de ces troupes était parfaite; les uniformes et les housses de selles avaient été confectionnés à Sang Hai, en remplacement des effets perdus avec la *Reine-des-Clippers*; c'était l'aspect de nos belles troupes de France, rehaussé par l'orgueil de la victoire et la satisfaction du succès.

Le cortège a traversé la ville dans le plus grand ordre, au milieu d'une population plus compacte que celle de Paris pendant les jours de fête. Il ne s'est pas produit le plus léger désordre; des mandarins de tout grade faisaient circuler la foule de manière à laisser aux troupes françaises le milieu des rues qui avaient, sur les points parcourus, une largeur de 30 mètres. Elles sont remplies de poussière en été, et sont impraticables quand il pleut; nous n'aurons pas à y importer le *macadam*; sous ce rapport, la civilisation chinoise n'a rien à envier à la nôtre. La ville de Péking contient quelques beaux monuments, mais, en somme, elle offre un assez triste aspect. Le rempart a 17 mètres de largeur; plusieurs voitures pourraient y circuler de front. Pour donner une idée de l'étendue de la ville; il suffit de dire que, pour en traverser seulement les trois quarts, le cortège a mis plus d'une heure et demie, sans s'arrêter.

Le prince Kong s'est montré d'une politesse fort gracieuse pour le baron Gros et pour le général de Montauban. Il est âgé de 34 à 35 ans; sa figure est douce et spirituelle; le fardeau si lourd et si difficile que lui impose depuis quelque temps l'empereur son frère paraît l'avoir profondément fatigué.

Au moment de la signature du traité, une foule de mandarins à boutons de toutes couleurs, ainsi que les ministres, étaient à la gauche de la grande salle, du côté du prince Kong; l'ambassadeur de France occupait la droite avec le général de Montauban. L'échange des pouvoirs, leur vérification et la signature du traité de paix ont duré environ une heure; au moment de la signature, l'artillerie a tiré une salve de 21 coups de canon.

Depuis que la paix a succédé au régime de la guerre, le commandant en chef des forces françaises a pu communiquer avec M^r Mouly, évêque de Petcheli, prêtre très-vénéré dans ce pays, où il jouit particulièrement de la confiance du prince Kong. On ne peut méconnaître que les missionnaires français ont jeté des racines profondes dans ce pays, où notre plus sérieuse influence est dans les mains du clergé catholique. Les pompes de l'Eglise romaine impressionnent beaucoup les Chinois, et, le jour où le traité de paix a rendu les cérémonies catholiques à toute leur liberté, on voyait un nombre considérable de prêtres chinois de tout âge et de tout rang, même parmi les mandarins.

C'est le 28 octobre que l'enterrement des malheureuses victimes de la perfidie chinoise a eu lieu dans le cimetière catholique qui appartenait, il y a

200 ans, aux missionnaires portugais. Ce magnifique cimetière renferme des tombes en marbre des premiers évêques catholiques de Péking et notamment de M^r Shaal, qui fut ministre de l'empereur Kang-Hi, et de M^r Ricci. La conservation de ces beaux monuments est due au profond respect des Chinois pour les morts et à la pieuse protection de la mission russe à Péking.

La cérémonie de l'enterrement a été très-imposante; elle avait attiré un concours immense de peuple. Les six corps étaient portés chacun sur un chariot d'artillerie; un drapeau de velours noir sur lequel se détachait une croix blanche recouvrait chaque cercueil. Le cortège qui suivait le deuil se composait de tous les prêtres catholiques français, anglais et chinois en grand nombre; tous les officiers de l'armée anglaise étaient mêlés aux officiers français, qui avaient rendu, quelques jours auparavant, les mêmes devoirs aux Anglais victimes de la même trahison.

La réouverture de la belle église catholique de Péking a eu lieu le 29 octobre; fermée pendant trente-cinq ans, elle avait subi de graves avaries; mais nos troupes du génie, nos soldats de toutes armes ont travaillé avec un tel zèle, l'évêque de Péking, les prêtres français et chinois ont déployé une activité si prodigieuse que, lorsque le cortège y est entré, on aurait pu se croire dans une cathédrale de France. Tout le monde a été saisi d'une indicible émotion lorsque la musique et les chœurs des régiments ont chanté le *Te Deum* et le *Domine, salvum fac Imperatorem*. On eût dit que les chants religieux, échos de l'Eglise que chacun de nous aime en France, avaient fait disparaître un instant les 6,000 lieues qui séparent l'armée française de la mère-patrie.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL DE MONTAUBAN.

« 18 octobre.

« Le général de Montauban, commandant en chef l'armée française en Chine, adresse la proclamation suivante aux habitants de la capitale et des campagnes environnantes.

« Le général en chef fait savoir aux populations paisibles de la capitale et des campagnes environnantes, que plusieurs officiers appartenant aux armées de la France et de l'Angleterre qui, avec le caractère sacré de parlementaires, que les nations civilisées respectent comme inviolable, et du consentement des commissaires impériaux Tsai et Mouth, avaient été envoyés à Tong-Tcheou afin d'y préparer les arrangements que les ambassadeurs avaient à prendre pour conclure la paix, dont les clauses avaient été déjà convenues entre les commissaires impériaux, ont été arrêtés, le 18 septembre dernier, par San-ko-lin-sin et autres chefs qui, ayant voulu aussi attaquer les alliés le même jour, ont été mis dans la déroute la plus complète.

« Les troupes françaises et anglaises se trouvent aujourd'hui devant Péking, leur drapeau flotte sur les murs de la ville; elle est en leur pouvoir, et c'est par bienveillance pour les habitants inoffensifs qu'elle renferme que les alliés n'ont pas voulu occuper l'intérieur.

« Depuis cette époque, les ambassadeurs et les

commandants alliés ont appris avec une douloureuse indignation que les personnes ainsi arrêtées contre toutes les lois de l'honneur avaient été traitées avec une barbarie sans exemple dans l'histoire et que la moitié d'entre elles avaient succombé dans les tortures.

« Un tel acte de perfidie et de cruauté doit être expié par le gouvernement chinois, responsable du crime commis par ses agents; et il faut qu'en flétrissant comme elle le mérite la conduite de ceux d'entre eux qui se sont rendus coupables d'un tel forfait, il donne une indemnité convenable aux malheureuses victimes de leur cruauté et à la famille de celles dont ils ont causé la mort.

« De nouvelles conditions de paix sont offertes par les ambassadeurs de France et d'Angleterre au prince Kong. Si elles sont acceptées dans le délai fixé, les autorités et les habitants seront respectés dans leur personne et leurs propriétés, dans le cas, bien entendu, où elles ne commettraient aucun acte d'hostilité contre les alliés; mais si le gouvernement impérial rejetait ces propositions, ou s'il les laissait sans réponse, le commandant en chef ne serait pas responsable des malheurs que les autorités chinoises auraient attirés sur la ville.

« Cette proclamation est adressée aux habitants de Péking et des campagnes environnantes par bienveillance pour eux.

« Fait au quartier-général français sur les remparts de la ville, à la porte Nganting.

« Le 18 octobre 1860.

Le *Morning-Post* publie l'extrait suivant des dépêches officielles de la Chine apportées par M. Loch, secrétaire intime de lord Elgin :

« Péking, 25 octobre. — Milord, le général Ignatieff, représentant de S. M. I. l'empereur de Russie en Chine, a eu l'obligeance extrême de nous permettre d'inhumer dans le cimetière russe nos compatriotes victimes de la barbarie des Chinois. Il était impossible de mettre plus d'égards et de délicatesse à nous rendre ce service.

« Je vous envoie ci-joint la copie d'une lettre que j'ai, à ce sujet, adressée à Son Excellence, et je puis assurer à Votre Seigneurie que les expressions qu'elle contient sont bien au-dessous du sentiment de la reconnaissance dont je suis pénétré envers le général Ignatieff pour la conduite qu'il n'a cessé de tenir depuis que nos fonctions nous ont mis en rapport l'un avec l'autre.

« Je vous transmets ci-inclus la réponse de Son Excellence. » ELGIN et KINGARDINE.

« A lord Russell, etc. »

EMPRUNT OTTOMAN.

Communication faite par M. J. Mirès, aux noms des contractants de l'Emprunt ottoman et aux noms des Directeurs de la Caisse générale des chemins de fer.

Sur la demande des directeurs de la Banque de Turquie, et à cause des fêtes de Noël, la souscription à l'emprunt ottoman est prorogée à Londres jusqu'au samedi 5 janvier inclusivement. Par suite,

« Vous m'aimez, vous le dites clairement; vous me rendez toute ma force et mon énergie; je vois devant nous un riant avenir. N'en doutez pas, Elisa, je ferai tomber par ma persévérance et mon courage la barrière dressée entre nous. Il suffit que vous m'aimiez.

« Non! non! ne vous reprochez pas de m'avoir écrit; vous avez fait une bonne action, vous m'avez rendu à l'espérance. Ma vie, qui vous appartient sans partage, chère Elisa, n'est pas un don assez précieux pour reconnaître la félicité que vos simples paroles viennent de répandre en moi.

« Que de fois j'ai loué devant vous votre enjouement, votre gaieté, votre gracieux sourire! que de fois aussi j'ai déploré tout bas le ton sur lequel vous me répondiez! Je doutais de votre amour, je l'avouerai; je ne savais si vous compreniez bien que vous seule étiez l'objet de toutes mes pensées, de tous mes rêves; que toute mon ambition, toute ma gloire, toute ma fortune militaire étaient à vous.

« Eh bien! je ne doute plus; car vous m'avez sérieusement écouté, sérieusement répondu; car vous m'avez dit, dans votre expansion tendre et naïve, que vous auriez été heureuse de vivre avec moi. Et en écrivant ainsi vous avez cru que vous ne me donniez aucune espérance? Vous m'avez donné le bonheur!

« Vous n'avez ni protecteur, ni fortune.... Eh bien! Elisa, je vous le dis, je serai bientôt pour vous tout ce qui vous manque.

« La guerre est allumée, les Anglais vont me rendre

riche.... J'obtiendrai des grades par mon courage.... Je deviendrai opulent pour obtenir votre main! Ce sera moi, moi, Elisa, qui essuierai vos larmes, et qui mettrai un terme à vos ennuis, à vos douleurs.

« Aimez-moi, aimez-moi toujours; car si vous cessiez de me rendre amour pour amour, je n'aurais plus de refuge que dans la mort... Mais, que dis-je? je blasphème! Pardonnez-moi une supposition qui deviendrait une injure, si mon esprit inquiet pouvait l'admettre un seul instant.

« Votre ami de cœur. » F. D. »

« Avant de fermer sa lettre, Frédéric eut la présence d'esprit de songer qu'Elisa pouvait manquer de papier; il ne cacheta point son envoi sans avoir ajouté une feuille blanche à celle qu'il venait de remplir.

Il alla déposer sa lettre à la place qu'une heure auparavant il indiquait à la jeune fille.

Pour attirer son attention, il fredonna une petite romance qu'affectait Elisa; pour détourner les soupçons de la vieille servante, dont l'œil vigilant ne perdait plus les deux amis de vue chaque fois qu'ils se rencontraient hors de leur chambre, il fit semblant de sortir, et resta en faction à la porte de la rue avec l'intention de remonter en tapinois. Il vit son ami Roland qui donnait le bras à M^{me} Branteuil, en revenant des bureaux de la marine.

— Très-bien! pensa-t-il, voici qui est de bon augure.

Et puis ne voulant pas être rencontré, il reprit le chemin de la chambre commune.

Les bureaux de la marine, grand centre de mouve-

ment où viennent converger tous les intérêts de la population goudronnée et chamarrée du pays, sont les galeries des officiers de tous les grades. Les commis de l'administration ont, pour la plupart, fait campagne à bord des bâtiments de guerre en qualité d'agents comptables. Il n'en est point un seul qui n'ait des rapports de camaraderie ou même d'intimité avec un certain nombre de lieutenants et d'enseignes.

Or, comme personne ne l'ignore, les petites protections valent souvent mieux que les grandes. Roland, par sa franchise, sa servabilité, son caractère, et même sa gaieté, se conciliait facilement les bonnes grâces de toutes ses connaissances. Il en comptait beaucoup dans les bureaux où il était toujours le bien-venu. Il sut bientôt à qui s'adresser pour obtenir les meilleurs renseignements sur l'affaire de M^{me} Branteuil, et il en causait encore lorsque la pauvre veuve entra.

— Madame, dit aussitôt le commis de marine, je m'occupais précisément de vous en ce moment; M. Roland, qui s'intéresse vivement au succès de vos démarches, me pria d'en accélérer l'effet. Sans doute je n'avais pas besoin de cette recommandation: aucun de nous n'a oublié les éminents services de M. Branteuil; mais c'est une raison de plus pour que je fasse tous mes efforts. Donnez-vous la peine de vous asseoir.

(La suite au prochain numéro.)

elle reste ouverte en France et sur les places étrangères pendant le même délai.

A cette occasion, les contractants croient devoir faire connaître la situation de la souscription.

Le nombre des souscripteurs connus, au 27 décembre, s'élève à 9,715 souscripteurs.

Le nombre des obligations souscrites est de 120,620 obligations.

Soit une moyenne de douze obligations par souscripteur, ce qui constitue déjà le classement des titres.

Il faut reconnaître que la faveur dont cette opération était entourée à l'origine, ne pouvait faire prévoir ce résultat, et chacun supposait au contraire, que l'emprunt serait couvert et au-delà.

Mais des faits imprévus se sont produits pendant la souscription. D'une part, il s'est révélé quelques hostilités financières contre l'emprunt; d'autre part, un différend relatif à des intérêts privés est survenu avec la Caisse générale des chemins de fer, et ce différend, complètement terminé aujourd'hui, a donné naissance à des interprétations dont la malveillance s'est emparée.

Pour cet emprunt, les contractants se sont retrouvés aux prises avec des difficultés analogues à celles qui leur furent suscitées en 1857, lorsqu'ils émirent à 38 fr. 56 l'emprunt espagnol de 800 millions de réaux coté maintenant au-dessus de 50 fr. Cette émission fut entravée par les mêmes luttes financières qui se produisent aujourd'hui.

Mais les contractants ont pris, comme il l'avaient fait en 1857, toutes les mesures pour favoriser les intérêts qui se rattachent à l'emprunt ottoman et en assurer le succès.

Ensuite le chiffre des obligations qui seront délivrées par les contractants pendant l'année 1861, est limité aux 275,000 obligations mises en souscription publique, qui, avec les 180,000 obligations réservées en faveur des banquiers de Constantinople, suffisent pour satisfaire pendant seize mois, c'est-à-dire jusqu'au mois de mai 1862, aux engagements contractés envers le gouvernement ottoman.

M. J. Mirès, en faisant cet exposé, croit devoir prévenir les actionnaires de la Caisse générale des chemins de fer, si intéressés dans cette affaire, qu'à l'assemblée générale du 28 janvier prochain, en même temps qu'ils auront à voter le paiement des intérêts et, s'il y a lieu, du dividende pour 1860, ils auront, en outre, à délibérer, toujours en égard à l'emprunt ottoman, relativement à une répartition éventuelle sur le capital social.

J. MIRÈS.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Une imposante cérémonie, qui laissera de longs souvenirs dans la mémoire de ceux qui en ont été les témoins, a eu lieu dimanche à l'église Saint-Pierre. C'était la clôture de la mission prêchée par les R. P. de l'ordre de Saint-François. A l'exercice de dimanche matin, consacré uniquement aux hommes, l'église était entièrement pleine. Sept ou huit cents hommes, dit-on, ont reçu la communion des mains de M^r l'évêque; cette cérémonie qui s'est faite avec le recueillement le plus profond a duré plus d'une heure.

Le soir, à 2 h. 1/2, le T. R. P. Provincial a réuni les fidèles. Seize à dix-huit cents personnes se sont rendues à son appel et ont reçu de ses mains la bénédiction papale. Après cette cérémonie, M^r Angebault a donné la confirmation aux hommes qui ne l'avaient pas encore reçue.

La Société philharmonique a donné samedi son premier concert de l'année musicale 1860-1861. — Comme les années précédentes, nous avons retrouvé chez les organisateurs et les membres de la commission ce zèle qui a fait le succès de la Société, chez les exécutants cet entrain qui donne à chaque soirée un éclat si brillant.

Chaque morceau a été vigoureusement applaudi; le talent de M. Cattermole a toujours été admiré; dans la fantaisie *I. Lombardi*, il a fait le plus grand plaisir.

M^{me} Roger est une véritable artiste; elle chante avec une méthode parfaite, une grâce remarquable. Toutes les fois qu'elle s'est présentée elle a été saluée par les plus vifs applaudissements.

Au milieu de tous ces succès, il est un morceau que nous ne devons pas passer sous silence. Le trio pour orgue, piano et violon, *la Voix du Ciel*, par M. A. B.-Nelly, a été applaudi de toute la salle. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de cette composition; le public est généralement assez sobre de bravos pour ces morceaux.

Les chœurs et l'orchestre ont été admirables d'ensemble, et on peut dire que cette soirée a été complète sous tous rapports.

Orléans, le 29 décembre 1860, 2 h. du soir.

Le préfet du Loiret à MM. les préfets de Blois, de Tours, d'Angers, de Nantes, et M. le sous-préfet de Saumur.

« Le maximum de la Loire, que l'on supposait devoir être de 2 mètres 90 à Orléans, ne paraît devoir s'élever qu'à 2 mètres 65. On présume qu'il aura lieu aujourd'hui, vers trois heures du soir.

» La rivière du Cher est en crue. On suppose que le maximum pourra être de 2 mètres 90 à St-Aignan, le 29.

» Le maximum de la rivière de la Vienne a été observé à Châtelleraut, le 27 au soir; il ne s'est élevé qu'à 2 mètres 60. »

A Saumur, la Loire marque ce matin, au moment de notre tirage, 5 mètres 10 c.

Par arrêté de M. le Préfet, la vérification périodique des poids et mesures commencera, dans les communes de notre arrondissement, le 2 janvier 1861, et elle sera terminée le 15 juin suivant.

Elle aura lieu dans les villes et communes désignées ci-après, savoir :

Saumur, les Rosiers, Fontevault et les communes composant les cantons de Doué, Montreuil-Bellay et Vihiers.

La marque distinctive pour la vérification en 1861 sera la lettre I.

La vérification aura lieu dans chacune des communes qui viennent d'être désignées, aux époques fixées ci-après :

Saumur, 2 janvier au 16 mars; Saint-Cyr-en-Bourg, 11 mars; Saint-Just-sur-Dive, 18 mars; Brézé, 19 mars; Epieds, 19 mars; Méron, 20 mars; Autoigné, 20 mars; Montreuil-Bellay, 21 et 22 mars; Brossay, 25 mars; Cisay, 25 mars; Courchamps, 26 mars; Le Coudray-Macouard, 26 mars; Fontevault, 28 mars; Montfort, 8 avril; Douces, 8 avril; Doué, 9, 10 et 11 avril; Soulangier, 23 avril; Les Verchers, 22 avril; Saint-Macaire, 23 avril; Le Poy-Notre-Dame, 23 avril; Le Vaudelnay-Rillé, 24 avril; Les Ulmes, 29 avril; Meigné, 29 avril; Dénezé, 29 avril; Forges, 30 avril; Saint-Georges-Châtelaion, 30 avril; Concourson, 30 avril; Brigné, 1^{er} mai; Martigné-Briand, 12 mai; Aubigné, 3 mai; Tigné, 13 mai; Le Voiide, 14 mai; Montilliers, 14 mai; Saint-Hilaire-du-Bois, 15 mai; Les Cerqueux-sous-Passavant, 15 mai; Vihiers, 16 et 17 mai; La Salle-de-Vihiers, 27 mai; Coron, 28 mai; La Plaine, 29 mai; Saint-Paul-du-Bois, 30 mai; Trémont, 3 juin; Cerousson, 3 juin; La Fosse-de-Tigné, 4 juin; Tancoigné, 4 juin; Cléré, 5 juin; Passavant, 5 juin; Nueil, 6 juin; Les Rosiers, 10 et 11 juin.

Les habitants des campagnes ne sauraient trop se mettre en garde contre le danger de laisser des allumettes chimiques à la portée des enfants. Tous les jours on leur recommande cette précaution, et tous les jours un nouvel incendie vient prouver qu'ils n'écoutent pas cette recommandation. Ainsi, dernièrement encore, un enfant de six ans, Belloin (François), demeurant au Rétail, commune du Longeron, et laissé à la garde de sa grand'mère, prit dans la maison des allumettes chimiques et s'en alla jouer avec son frère cadet, dans l'aire à battre, auprès d'un tas de paille. Quelques instants après, le feu consumait cette paille; la perte est évaluée à 1,200 fr.; heureusement que la récolte était assurée.

Le froid qui a été si vif ces jours derniers a fait, comme on dit, sortir le loup du bois. On en a vu un dans la commune de Durtal; il a été blessé par le sieur Rebon, cultivateur aux Négretteries. Des mesures ont été prises pour le poursuivre dans sa fuite, la blessure n'ayant pas été dangereuse.

Des ouvriers terrassiers occupés dans la commune de Salles, arrondissement de La Rochelle, à niveler un jet de fossé, ont fait, la semaine dernière, une découverte étrange.

L'éminence se composait de fragments rocailloux émoncelés depuis un grand nombre d'années. Après avoir entamé les premières couches, ils aperçurent un énorme serpent, engourdi, mais parfaitement vivant. L'effroi fut d'abord général, mais bientôt revenus à eux-mêmes, les ouvriers attaquèrent l'animal et le tuèrent. Ses dimensions étaient extraordinaires pour nos contrées; il avait 3 mètres 1/2 de longueur, et une circonférence, au milieu du corps, de 30 centimètres. (Maine-et-Loire.)

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les dernières nouvelles de Cochinchine nous apprennent que les triomphes des armées alliées en

Chine avaient vivement impressionné le gouvernement annamite.

Les troupes ennemies avaient fait un mouvement rétrograde, et l'on pensait que le bot auquel tend l'armée expéditionnaire franco espagnole serait atteint sans effusion de sang.

Ce qui, d'après les nouvelles reçues de Cochinchine, ne souffre pas le moindre doute, c'est que nos soldats supportent très-bien les rigueurs du climat et que l'état sanitaire de l'armée est excellent.

Plusieurs journaux italiens annoncent que l'escadre française, sous les ordres de l'amiral de Tioan, en observation devant Gaëto, avait quitté son poste en vertu d'ordres arrivés de Paris.

Il est possible que ce que les journaux italiens annoncent comme accompli s'effectue prochainement, mais ce que nous pouvons assurer, d'après nos nouvelles particulières, c'est qu'à la date du 29 décembre l'escadre n'avait pas quitté son mouillage. (Le Pays.)

Naples, 31 décembre. — Il vient d'être décidé que dans chaque province un bataillon de la garde nationale serait mobilisé, au besoin; à Naples, cette mobilisation pourra être étendue à plusieurs bataillons. Ces bataillons ainsi mobilisés seront composés de préférence de volontaires. — Havas.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 29 décembre.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — La Nuit de Noël. — Causerie dramatique. — Gazette du Palais. — Voyage du ministre des Etats-Unis à Pékin. — Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers (XVIII^e volume). — Lord Aberdeen. — Histoire de France, par MM. H. Bordier et E. Chaiton. — Revue artistique. — Les moyens de prévenir les inondations. — Sidi-Ferruch. La statue de Weber, à Dresde.

Gravures : Réception de M. Duchesne de Bellecourt par le taïcoun du Japon à Yeddo. — Entrée de l'envoyé prussien à Yeddo. — Le port du Havre et la Tour de François I^{er}. — Batterie flottante autrichienne devant Venise. — Intérieur de la batterie. — Portrait de l'Impératrice de la Chine. — Pagode de Pou-kion. — Une cour du palais de l'ambassade française à Han tien-tsin. — Pagode de Pa-li-Kiao. — Monument impérial en marbre dans la pagode de Pa-li-Kiao. — Le comte d'Aberdeen. — Départ de la Reine-Hortense transportant les restes de M^{me} la duchesse d'Albe. — Histoire de France illustrée (cinq gravures). — Les moyens de prévenir les inondations (cinq gravures). — Vue du marabout et de la tour de Sidi-Ferruch. — Porte du fort de Sidi-Ferruch. — Statue de Werber. — Robus.

Le Dictionnaire de la Conversation est, on peut le dire avec juste raison, le Répertoire des connaissances usuelles, puisqu'il réunit l'agrément à l'instruction. Aussi en Allemagne le *Conversations Lexicon*, publié par MM. Brockhaus à plus de deux cent mille exemplaires, se rencontre-t-il partout, aussi bien dans le palais du riche que dans la demeure du fermier, dans les bibliothèques publiques comme chez le simple artisan.

Le mode de souscription offert par les éditeurs réunit plusieurs avantages : chaque semaine, en recevant un cahier qui égale un fort volume et dépasse de beaucoup ce que contient un numéro de la revue la plus considérable, on trouvera une matière abondante et diverse pour la lecture et la conversation, et au bout de 65 semaines on aura acquis un ouvrage éternellement utile, que l'on ne cessera de consulter, quel que soit le sujet qu'on veuille connaître ou même approfondir.

Par la disposition typographique adoptée pour cette édition, au lieu de 68 volumes que formait la première édition, celle-ci, plus complète et entièrement refondue, est renfermée en 16 volumes : le prix de la précédente était de 400 fr.; celle-ci ne coûte que 195 fr.; les frais de reliure se trouvent donc diminués du triple. (Voir aux annonces.)

TAXE DU PAIN du 1^{er} Janvier.

Première qualité.
Les cinq hectogrammes..... 19 c. 16 m.
Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes..... 16 c. 66 m.
Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes..... 14 c. 16 m.

BOURSE DU 29 DÉCEMBRE.

4 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 67 63.
3 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 96 70.

BOURSE DU 31 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 67 53.
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 96 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Marché de Saumur du 29 Décembre.		COURS DES VINS (1).	
Froment (hec. de 77 k.) 22 89	Huile de lin 50 —	BLANCS.	
2 ^e qualité, de 74 k. 22 20	Paille hors barrière 48 70	Coteaux de Saumur 1 ^{re} qualité 160 à »	Champigny, 1838 1 ^{re} qualité 260 à »
Seigle 16 —	Foin id. 60 76	Id. 2 ^e id. 140 à »	Id. 1839 1 ^{re} id. 210 à »
Orge 14 —	Luzeine (les 730 k.) 62 40	Ordin., environs de Saumur, 1860, 1 ^{re} id. 100 à »	Id. 2 ^e id. 140 à »
Avoine (entrée) . . . 10 75	Graine de trèfle . . . 64 —	Saint-Léger et environs 1860 . . . 1 ^{re} id. 90 à »	Varrains, 1838 130 à 170
Fèves 16 —	— de luzerne. 26 —	Id. 2 ^e id. 90 à »	Id. 1839 120 à 140
Pois blancs 54 —	— de colza 28 50	Le Puy-N.-Dame et environs, 1860, 1 ^{re} id. 90 à »	Bourgueil, 1838 1 ^{re} qualité 170 à »
— rouges 52 —	— de lin 26 —	Id. 2 ^e id. 80 à »	Id. 1839 1 ^{re} id. 135 à »
Cire jaune (30 kil.) 230 —	Amandes en coques (l'hectolitre) . . . —	La Vienne, 1860 75 à 80	Id. 2 ^e id. 125 à »
Huile de noix ordin. 63 —	(l'hectolitre) . . . —	Souza y et environs 125 à 150	Restigny 125 à 140
— de chenevis . . . 50 —	— cassées (30 k.) 66 —		Chinon, 1838 1 ^{re} qualité 140 à »
			Id. 2 ^e id. 130 à »
			Id. 1839 1 ^{re} id. 150 à »
			Id. 2 ^e id. 120 à »

M. LEBRUN, désirant retirer son cautionnement, comme ayant cessé ses fonctions d'huissier à Doué, fait la présente publication en conformité de la loi. (520)

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE
A L'AMIABLE ET DE GRÉ A GRÉ,
En totalité ou par parties,
Trois hectares 57 ares 45 centiares de pré, nommés le Pré-Tillon, situés près la Ronde, en la commune d'Allonnes.
S'adresser audit M^e DENIEAU. (635)

A VENDRE
PLANT DE VIGNE ROUGE, de 3 ans bien, enraciné.
S'adresser à M. RATIER-LIGER, propriétaire à Bourgneil. (621)

A CÉDER DE SUITE
Un Fonds de Librairie,
Dans un des meilleurs quartiers de la ville.
S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE BLANC
Demande un Apprenti.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,
Rue des Forges, n° 10. S'adresser à M^e LEROUX, no 1^{re} à Saumur.

M. SIMON, huissier à Saumur, demande de suite un CLERC. Bons appointements en cas de capacité dans la profession. (533)

GLANDS DOUX
Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des îles. — Pour éviter les contrefaçons, exiger FAQUETS JAUNES, BOUTS VERTS et NOTICE ROSE. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie.
Signés: LECOQ ET BARGOIN.

1^{re} BOITE LA BOITE
PATE de GEORGE
D'EPINAL
BONBON PECTORAL
A LA REGLEE
RECONNUES
MÉDAILLE d'OR
A.M. GEORGE
1845
ET AUTRES
EFFICACE
Rhumes
Enrouements
Catarrhes lous nerv.
IRRITATIONS DE LA
POITRINE
MÉDAILLE d'Argent
A.M. GEORGE
1843
FABRIQUE
A PARIS
28 RUE TAVERNIER
CHASSE-DANTIN
TOUJOURS
CROISSANT
25 ANNEES
DE SUCCES

LE
COURRIER DES FAMILLES
JOURNAL DE LA SANTÉ ET DES INTÉRÊTS AGRICOLES
Paraissant les 1^{er}, 10 et 20 du mois, en 24 colonnes.
5^e ANNÉE.

« Le Courrier des Familles obtient des suffrages et des succès, parce que son programme est le plus varié, le plus attrayant et le plus complet de tous les journaux à bon marché. » (La Patrie.)
Un An : 8 francs.
Par un mandat au Directeur, 1, rue Baillet, à Paris.

ANNUAIRE DES FAMILLES
ET LE MÉDECIN DES EAUX
Un beau volume de 320 pages, contenant — outre une foule de renseignements utiles : — les établissements minéraux de la France (propriétés des eaux, maladies qu'elles combattent, itinéraires, etc.), — un dictionnaire d'hygiène et de médecine domestique, traitant toutes les maladies les plus communes : causes, effets, symptômes, médication ou traitement de chaque maladie, etc.
Prix : 1 fr. 50 c.
Mandat au D^r L. MULLER, 1, rue Baillet, à Paris.
Les abonnés au COURRIER DES FAMILLES reçoivent cet ouvrage en PRIME.
Saumur, imprimerie de P. GODET.

Librairie de FIRMIN DIDOT frères, fils et C^{ie}, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob, à Paris.

NOUVELLE SOUSCRIPTION.
DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION
ET DE LA LECTURE,

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET GENS DE LETTRES, — SOUS LA DIRECTION DE M. W. DUCKETT.
SECONDE ÉDITION,
SEIZE VOLUMES, gr. in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à 2 colonnes, renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.
L'ouvrage complet : 195 francs.

Les 16 forts volumes grand in-8° à 2 colonnes seront publiés en 65 semaines, au prix de 3 fr. le numéro. — Ainsi, en sacrifiant 3 fr. pendant 65 semaines, on deviendra possesseur de ce vaste répertoire des connaissances usuelles. — L'ouvrage étant entièrement terminé, aucun retard n'est possible, et le nombre des volumes ne peut être dépassé.
Un autre mode de souscription existe : les personnes honorablement connues pourront recevoir immédiatement l'ouvrage complet en adressant à MM. Firmin Didot frères, fils et C^{ie}, la somme de 65 fr. en espèces ou en valeurs payables à présentation, et leurs deux billets à ordre de 65 fr. chacun, payables à six et douze mois de date. — Tous les libraires de la France et de l'étranger peuvent offrir la même facilité de paiement.
On souscrit également, à Saumur, au bureau de notre journal et chez M. Gaultier, libraire.

Pu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le
Certifié par l'imprimeur soussigné,